

EXAMEN POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT

ANALYSTE SENIOR DE SEMENCES

23 Novembre 2017

www.geves.fr



GEVES

Expertise & Performance

Consignes

La moyenne générale des 2 épreuves doit être d'au moins 14/20.

▪ **Epreuve Ecrite : 23 Novembre 2017 de 14h à 16h**

L'épreuve écrite, notée sur **20 points**

▪ **Epreuve Orale : 24 Novembre 2017 entre 11h15 à 15h30**

Durée : 30 min, notée sur **20 points**

▪ **Jurys**

Composition	Jury
Président du Jury	Thibaut DECOURCELLE
Représentant du GNIS-SOC	Olivier PINAY
Représentante des Laboratoires Reconnus	Lorène AUBRY - KWS France
Représentant Échantillonnage	Marc LEMAIRE
Représentante Analyses Physiques	Thierry PREVEAUX
Représentante Germination	Valérie BLOUIN
Représentant Pathologie	Sylvie LECLERC

Partie 1. Question générale (8 points)

Documents à disposition

- Les règles ISTA version 2017
- L'annexe 1 de l'arrêté du 22 mai 2017 définissant les modalités de reconnaissance des laboratoires d'entreprises en vue de l'utilisation de leurs résultats d'analyses d'auto-contrôles pour la certification de semences
- Les modalités relatives à la mise en œuvre de la reconnaissance des laboratoires d'entreprises
- Le protocole céréales
- Le règlement technique général de la production et de la certification des semences
- Les règlements techniques annexes
- Note SOC sur l'utilisation des humidimètres

Sujet

Détaillez les grands domaines d'exigence à satisfaire pour un laboratoire reconnu dans le cadre de la certification des semences par le SOC.

Vous présenterez de façon concise les grands domaines d'exigences et vous présenterez comment elles peuvent se traduire concrètement au laboratoire à partir d'un exemple pour chacun d'eux. Les exemples seront choisis, dans les domaines où cela est possible, de façon à aborder les différentes catégories d'analyses de certification (Qualité Physique, Germinative et Sanitaire).

Partie 2. Questions à réponse courte (12 points)

Les réponses attendues pour ces questions doivent être courtes et ne pas dépasser ½ page par question. Les réponses doivent être rédigées.

Question 2.1 Périodiquement, le SOC vient récupérer des doubles ou duplicata d'échantillons analysés par les laboratoires reconnus dans le cadre de la certification. Expliquez dans quel but. **3 points**

Question 2.2 Après avoir pris connaissance de la carte de contrôle (fig.1.) présentée ci-après, faites-en l'interprétation (constat/analyse, action à mettre en œuvre) **3 points**

Question 2.3 Pour les analyses de germination, plusieurs méthodes sont proposées pour une même espèce dans les règles ISTA. Comment choisissez-vous la méthode que vous mettez en œuvre dans votre laboratoire ? **3 points**

Question 2.4 Expliquez la différence entre les règles ISTA et les règlements techniques annexes de production. **3 points**

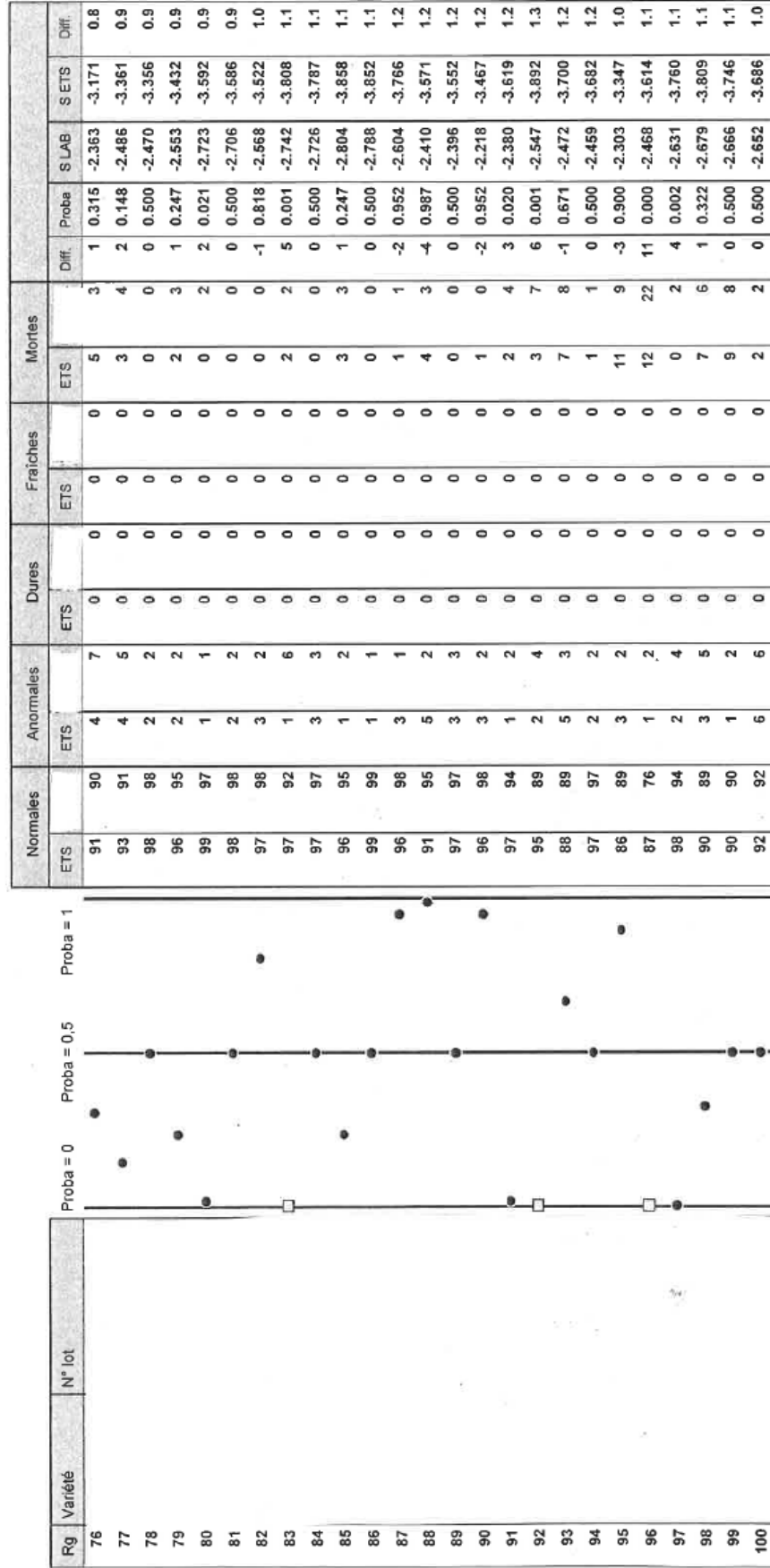
RECONNAISSANCE LABORATOIRE : CARTE DE CONTROLE

Classement par : date d'analyse

Laboratoire :
Usines :

Groupe de reconnaissance :

Campagne(s) : 20152016



□ Proba >= 0.999 ou <= 0.001

Fig.1. Carte de contrôle pour la question 2.2